

LES MEDIAS AUDIOVISUELS AU BURUNDI

par Eva Palmans

Abstract

The purpose of this article is to present the evolution and current situation of the audiovisual media in Burundi. As radio is the most powerful medium because of its widespread audience and its impact on society and politics, the major part of this article will treat this medium.

Given that an estimated 85 % of Burundese have access to radios, this medium, and especially private stations, plays an important role in denouncing political, social and economic injustice. In this sense, radio stations function as the mouthpiece of the 'voiceless'. The recognition of the power of radio and the need to channel this power in a positive sense – and not to use it as a tool to promote ethnic hatred, which happened in the neighbouring country Rwanda but also in Burundi – has caused the major objective of most of the radios to be to contribute positively to the peace and reconciliation process by broadcasting programmes that present examples of peaceful cohabitation.

In Burundi freedom of the press has been fluctuating wildly, and especially during the last year an important evolution has occurred in this area. Even if in some cases censorship persists, freedom of the press has made important progress: several stations now have the courage to raise sensitive items, for example by giving voice to the rebels. Moreover, the introduction of independent stations influenced the quality of public broadcasting in a positive way, as the latter no longer serves only the government's interests but is more and more concerned with the needs of the population.

In spite of the positive evolution in terms of press freedom and the increasing number of independent stations, major obstacles complicate the existence of public broadcasting as well as private stations. First, a lack of financial means makes radios dependent on the government, as far as public radio is concerned, and on the international donors, for the private radios. This situation makes their existence unstable. The lack of financial means is a result of the economic and socio-political crisis that affects the country. Another challenge concerns the content of the information and particularly its quality, its reliability and its impact on the public. This is of major importance in the perspective of the future democratic elections at the end of the transition process in October 2004. The role of the media will be to present this event in an objective, balanced and unbiased way. But the major responsibility will be on the part of the political actors – to respect or to reject democratic rules.

1. INTRODUCTION

La radiodiffusion est le moyen d'information qui se développe le plus vite en Afrique noire. Babacar Sine écrivait en 1975: «La radio a fait depuis relativement bien longtemps irruption dans la vie quotidienne de l'Africain; sans doute est-ce le médium le plus courant et le plus populaire du point de vue de son audience»¹. La radio est devenue un mass media en Afrique noire, alors que la presse écrite et la télévision y sont encore des class media. En

¹ SINE, B., *Impérialisme et théories sociologiques du développement*, Paris, Editions Anthropos-IDEF, 1975, p.186.

plus, l'importance de la radio s'explique également par l'oralité des sociétés africaines et le taux relativement faible d'alphabétisme².

Dans cet article nous présentons l'évolution et la situation actuelle des médias audiovisuels au Burundi. Etant donné l'importance de la radio, non seulement par son impact dans la société mais également par sa diversité, le point focal sera ce média. Au Burundi, les radios privées sont nombreuses et elles ont un impact considérable dans la société. Elles dénoncent les injustices politiques, sociales et économiques et constituent des porte-parole pour les 'sans voix'. Malgré les cas de censure qui persistent, la liberté d'expression a connu des avancées importantes et les radios osent soulever des dossiers sensibles, voire donner la parole aux rebelles.

Dans cet article nous donnons l'image du paysage audiovisuel de ce pays telle qu'elle se présente maintenant et telle qu'elle a évolué. De même il sera question de l'évolution de la liberté d'expression, appliquée aux médias audiovisuels³. Nous abordons également la question de l'impact de ces médias sur la vie politique et sociale, avec une attention particulière au rôle des médias dans le processus de paix et de réconciliation. Ceci en rendant compte des obstacles qui compliquent l'existence des médias.

2. CONTEXTE DES MEDIAS AUDIOVISUELS AU BURUNDI

Afin de comprendre la situation des médias audiovisuels au Burundi, il faut la situer dans son contexte socio-politique et économique car les médias dépendent de leur environnement. Ainsi, l'environnement joue un rôle important dans toute démarche visant à faire vivre les médias, de la production à la diffusion des informations auprès des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs. Or, les entreprises de presse, comme les autres entreprises commerciales du Burundi, évoluent dans un environnement défavorable. La mauvaise conjoncture économique s'est ajoutée à la crise socio-politique qui frappe le pays depuis dix ans.

En plus, dans un pays largement rural, dont la population est dispersée sur les collines et confrontée à des besoins premiers de survie, il n'est pas évident que les médias atteignent leur public. Dans ce contexte, la radio est certainement le moyen de communication et d'information le plus efficace et le plus adapté. Environ 85% (en 2002) de la population possède un récepteur radio, et l'écoute est décidément plus aisée que la lecture pour une population peu alphabétisée et habituée à une culture d'oralité⁴. Selon le rapport annuel

² TUDESQ, A.-J., *La radio en Afrique noire*, Paris, Editions A. Pedone, 1983, p.91.

³ En ce qui concerne les médias écrits, voir article de PALMANS, E., "La liberté de la presse au Rwanda et au Burundi", in REYNTJENS, F. et S. MARYSSE, *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2002-2003*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp.47-70.

⁴ PHILIPPART, M., *L'état des médias au Burundi*, Paris, Groupe de recherche et d'échanges technologiques, octobre 2002.

2003 du PNUD⁵, le taux brut de scolarisation au primaire était de 54% en 2001. Le taux de la scolarisation au secondaire, estimé à 17,1% en 1997 pour la tranche de 11-18 ans, est tombé à 7,6% en 1999. Le taux d’alphabétisation des adultes était de 49,2% en 2001 tandis que celui des jeunes adultes (15-24 ans) était évalué à 65,1%. A cela s’ajoute le faible pouvoir d’achat de la plus grande partie de la population, ce qui constitue un obstacle à la consommation des journaux⁶.

3. PRESENTATION DES MEDIAS AUDIOVISUELS: EVOLUTION ET SITUATION ACTUELLE

Nous donnons un aperçu du paysage audiovisuel tel qu’il est actuellement, tout en présentant brièvement l’évolution de chaque médium. Comme il a déjà été mentionné, le paysage médiatique burundais est dominé par les radios. Tout comme dans la presse écrite, deux presses parlées se partagent le public burundais: la presse publique ou d’Etat et la presse privée. La première est un instrument de communication et de propagande des activités du gouvernement et est constituée par la *Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB)*. La seconde presse est composée des radios privées, créées à la suite de la promulgation du décret-loi n°1/10 du 4 février 1992 réglementant la presse⁷. L’avènement des radios indépendantes était apprécié par le public burundais qui attendait depuis longtemps une diversité de choix au niveau de l’information. On constate que les radios indépendantes gagnent de plus en plus de maturité et qu’elles diffusent une information équilibrée offrant ainsi la possibilité aux différents acteurs burundais de s’exprimer.

3.1. Médias publics

La Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB)

L’Etat dispose d’une chaîne de télévision et de deux chaînes de radio. Les chaînes de radio et de la télévision nationale sont regroupées au sein d’un office à statut commercial et industriel dénommé *RTNB*, placé sous la tutelle du ministre de la Communication et dirigé par un directeur général nommé par le président de la République⁸.

⁵ PNUD, *Le rapport mondial sur le développement humain 2003*, <http://www.undp.org/french/publications-f.htm>

⁶ SUNZU, D., “Les aspects économiques de la communication”, *Actes du forum des états généraux de la communication au Burundi*, tenu à Bujumbura du 13 au 15 décembre 2001, pp. 78-79.

⁷ PHILIPPART, M., *Afrique Centrale: des médias pour la démocratie*, Paris, Institut Panos Paris et Editions Karthala, 2000.

⁸ *Ibidem*.

La *radio nationale* a été créée au mois de mai 1960. Elle a deux chaînes qui travaillent en parallèle: une première chaîne qui diffuse en kirundi et une deuxième chaîne qui émet en swahili, en français et en anglais. La mission de la *radio nationale* est d'informer, former et divertir par des programmes radiophoniques, spécialement ceux répondant aux objectifs éducatifs, culturels, politiques, économiques et sociaux du pays. L'accomplissement de cette mission ne se fait pas sans difficultés, notamment en matière de recherche de l'information. En effet, la collecte de l'information privilégie jusqu'ici le côté protocolaire, tandis que l'information concernant le simple citoyen est parfois reléguée à la seconde place. Par ailleurs, les journalistes se heurtent souvent au refus des détenteurs de l'information de communiquer. Comme la *radio nationale* ne dispose pas de son propre réseau d'information à l'intérieur du pays, la grande partie de la vie du Burundi profond est relatée par les correspondants provinciaux de l'*Agence Burundaise de Presse (ABP)*. L'autre grande faiblesse de la *radio nationale* est que les journalistes de la rédaction n'interrogent pas suffisamment tous les acteurs de la vie socio-politique impliqués dans les événements. Ils se contentent souvent de tendre le micro aux responsables, et peu à la population⁹.

La ligne éditoriale est fixée par la direction générale de la *RTNB* qui elle-même, suit les orientations du cabinet du ministère de la Communication, porte-parole du gouvernement.

La *radio nationale* emploie une centaine de journalistes. Le niveau de formation des producteurs et des animateurs d'antenne est faible. Seuls quelques producteurs ont fait l'ancienne Ecole de Journalisme, et une dizaine de ceux-ci fréquentent actuellement l'un ou l'autre institut de formation en communication (à l'université du Lac Tanganyika et à l'université Lumière de Bujumbura)¹⁰. En plus, on reproche souvent aux journalistes de la *RTNB* de travailler trop comme des fonctionnaires sans être véritablement passionnés par le métier journalistique, ce qui a un impact négatif sur la qualité des programmes.

La télévision nationale

La *télévision nationale* se trouve dans les mêmes conditions que la *radio nationale*, à la seule différence que l'accès à la télévision reste limité aux centres urbains. La télévision a été créée en 1984 avec au début 3 heures d'émissions par jour. Actuellement, la télévision émet 6 heures par jour pendant la semaine et 7 heures pendant le week-end, avec une augmentation des programmes nationaux car, au début, la plupart des programmes venaient de la France. L'information est à caractère éducatif, par exemple concernant

⁹ "Rapport annuel 2003", Département de la Radio (*RTNB*), 24 novembre 2003.

¹⁰ Entretien avec le directeur de la *radio nationale*: M G. Mfuranzima, Bujumbura, 09/12/2003.

la santé, l'éducation, l'agriculture, l'économie, l'élevage et des questions spécifiques concernant la femme et l'enfant. Les programmes sont en kirundi, en français et en swahili.

La télévision emploie vingt journalistes et travaille sur le budget de l'Etat avec l'appui de la France. Cependant, les problèmes financiers et le manque de matériel sont alarmants. Il n'existe pas d'autres chaînes locales mais on peut recevoir des chaînes internationales captées directement par satellite ou distribuées par une société de télédistribution *Télé10*. La *télévision nationale* subit une forte concurrence des chaînes internationales mais elle a l'avantage d'être une télévision de proximité avec des programmes locaux. Le grand problème est le manque de moyens de production, de qualité des images et de formation des journalistes¹¹.

3.2. Médias privés

Dans ce qui suit, nous présentons en ordre chronologique de leur naissance les radios privées qui existent actuellement. A la suite de la promulgation du décret-loi n°1/01 du 4 février 1992, des radios privées sont nées. Mis à part la radio pirate *Radio Démocratie (Rutomorangingo)*, la plupart de ces stations sont des créations récentes et n'ont pas versé dans l'extrémisme et la haine ethnique comme la majorité des journaux privés¹².

Nom de la radio	Création	Couverture, langues, heures de diffusion	Objectifs	Financement, personnel
Radio Démocratie	Créée en 1995 par le parti politique CNDD. A partir de 1996, elle a cessé d'être entendue ¹³ .		Lutte pour la paix et la démocratie, en s'opposant au pouvoir en place. Radio extrémiste hutu.	

CCIB FM+ ¹⁴	Agrée en 1993 mais démarrée en 1995 ¹⁵ par la	Couverture: 60 à 80% du pays. Emissions: 5	Promouvoir le monde des affaires.	Financement: la Chambre de commerce.
-------------------------------	--	---	-----------------------------------	--------------------------------------

¹¹ Entretien avec le chef de programmes de la *télévision nationale*: M L. Rukevya, Bujumbura, 15/12/2003.

¹² MFURANZIMA, G., "Modes d'accès aux médias et la communication des différents acteurs de la société burundaise", *Actes du forum des états généraux de la communication au Burundi*, tenu à Bujumbura du 13 au 15 décembre 2001.

¹³ Elle a cessé d'être entendue car elle était basée à Uvira (Sud-Kivu), tombé sous contrôle de la rébellion kabiliste.

¹⁴ *Radio de la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et d'artisanat du Burundi*.

¹⁵ Le démarrage des émissions a été perturbé par le déclenchement de la guerre en 1993.

	Chambre de commerce ¹⁶ .	heures par jour.		Personnel: 7 journalistes
Radio Bonasha FM ¹⁷ (avant <i>Radio Umwizero – Radio de l'espoir</i>)	Créée en 1996 par AAH ¹⁸ de l'Union européenne.	Couverture nationale, une partie du Rwanda et l'Est du Congo. Kirundi (75%), français, swahili. Emissions de 6 à 23 heures.	Créer et entretenir le dialogue avec tous les Burundais. Offrir une tribune d'expression à tous les partis, également aux rebelles. Réconciliation et paix.	Financement: au début AAH, après l'ONG Search for common ground ¹⁹ (jusqu'en 2002), maintenant des fonds canadiens.
Radio culture ²⁰	Créée en 1997.	Couverture nationale, une partie du Rwanda, de la Tanzanie et de la RDC. Kirundi et français. Emissions de 11 h à 22 h.	Promouvoir les valeurs universelles et celles de la culture burundaise. Formation dans le domaine du développement, l'éducation et la santé. Pas de journal politique.	Financement par différents bailleurs de fonds étrangers. Personnel: 30 journalistes.
Radio scolaire, radio Nderagakura ²¹	Créée en 2000, sous la tutelle du ministère de l'Education nationale.	Couverture nationale. Kirundi, français. Emissions de 16 h à 20 h.	Emissions concernant l'éducation et programmes d'enseignement interactif. Pas de journal politique.	Le personnel: enseignants, payés par l'Etat. Financement: Conseil norvégien pour les réfugiés.

Radio Ivyizigiro (<i>Radio espérance</i>)	Créée en 2001 par l'Eglise pentecôtiste avec l'appui des bailleurs de	Couverture nationale. Kirundi, français, anglais, swahili.	Vocation de radio confessionnelle chargée de répandre la parole de Dieu.	Financement: World outreach initiatives
---	---	--	--	---

¹⁶ Ligue burundaise des Droits de l'Homme-Iteka, "Burundi-média: deux radios privées agréées au Burundi", 16 janvier 2001.

¹⁷ Entretien avec le directeur de *Radio Bonasha FM*: M C. Nibaruta, Bujumbura, 10/12/2003.

¹⁸ L'Association pour l'Action humanitaire

¹⁹ ONG américano-belge (Search for common ground) qui travaille sur la résolution des conflits par les médias.

²⁰ Entretien avec un des journaliste de *Radio Culture*: M M. Niyongere, Bujumbura, 12/12/2003.

²¹ Entretien avec le directeur de la *Radio Scolaire*: M G. Nzeyimana, Bujumbura, 15/12/2003.

	fonds externes.	Emissions de 6 h à 8 h et de 16 h à 19 h.		
Radio publique africaine ²² («radio de proximité»)	Créée en 2001 sous l'initiative de Alexis Sinduje.	Couverture nationale. Kirundi (60%), français, swahili.	Réconciliation nationale, contribution au développement en revendiquant des solutions aux problèmes sociaux. Orientation vers la communauté de base en donnant la voix aux 'sans voix' et aux rebelles. Défense des droits de l'homme, lutte contre l'impunité.	Financement de différents bailleurs de fonds étrangers: Fondation Ford, Unesco. Personnel: 30 journalistes également ex-soldats et ex-rebelles avec des bureaux dans les différentes provinces.
Radio Isanganiro ²³ (Point de rencontre)	Créée en 2002 par les journalistes de <i>Studio Ijambo</i> .	Couverture nationale, Sud du Rwanda, l'Est du Congo et l'Ouest de la Tanzanie. Kirundi (90%), français. Emissions de 6 h à 21 h.	Problèmes de fonds: question de la terre, de la réconciliation, de la paix. Dénonce les injustices et la mauvaise gestion. Emissions participatives: voix aux 'sans voix'.	Financement: ONG Search for common ground. Personnel: 20 journalistes.
Radio Renaissance FM	Créée en 2003 par Christophe Muhozi ²⁴ .	Couverture de Bujumbura et ses environs. Kirundi, français,	Radio d'analyse, expliquer les actualités. Débats dans les domaines	Financement: Centre Martin Luther King. Personnel: 15 journalistes

²² Entretien avec le rédacteur en chef de la *Radio publique africaine*: M E. Nsabimana, Bujumbura, 10/12/2003.

²³ Entretien avec un des journalistes de *Radio Isanganiro*: M W. Nindorera, Bujumbura, 11/12/2003.

²⁴ Entretien avec le directeur de la *Radio Renaissance FM*: M C. Muhozi, Bujumbura, 10/12/2003.

		anglais, swahili. Emissions de 20h30 à 23h15.	politique, économique, social et culturel. Public cible: l'élite ²⁵ .	(50% Hutu, 50% Tutsi et autant de femmes que d'hommes).
Radio Mariya	Créée en 2003.	Couverture nationale, une partie du Rwanda et de la Tanzanie. Kirundi, français, swahili.	La diffusion du message évangélique de joie, d'espérance et de réconciliation.	Financement: l'archidiocèse de Gitega.
Studio Ijambo ²⁶ (parole sage) Slogan: le dialogue c'est l'avenir	Créé en 1995 par l'ONG Search for common ground ²⁷ .	Kirundi (majorité), français. 100 émissions par mois, diffusées principalement par la <i>Radio Isanganiro</i> .	Promouvoir le dialogue, la paix et la réconciliation. Tables rondes, débat, pièces de théâtre, axés sur la paix, les droits de l'homme, la justice et la santé.	Financement ONG Search for common ground. Personnel: 20 journalistes (50% Hutu, 50% Tutsi et autant d'hommes que de femmes).
Studio Tubane ²⁸ (vivre ensemble)	Créé en 1996 à Bruxelles par des journalistes burundais et européens. En 2000, <i>Studio Tubane</i> a été transféré au Burundi.	7 émissions par semaine, diffusées par <i>Radio Bonasha FM, RPA, RTNB</i> et depuis 2003 <i>Radio Kwizera</i> en Tanzanie.	Une tribune des 'sans voix', de la société civile, de la diaspora burundaise et des réfugiés. Favoriser la cohabitation pacifique, la tolérance, le dialogue, la réconciliation, les droits de l'homme et la lutte contre le VIH/SIDA.	
Studio Trans World Radio-		Une antenne d'une radio religieuse, <i>Trans World</i>	Programmes éducatifs sur le bien-être de la population, la	

²⁵ Ligue burundaise des Droits de l'Homme – Iteka, "Burundi – Médias: Deux nouvelles radios seront ouvertes prochainement au Burundi", 6 juin 2003, <http://www.ligue-iteka.bi>.

²⁶ Entretien avec la directrice de *Studio Ijambo*: Mme L. Slachmuisjlder, Bujumbura, 12/12/2003.

²⁷ L'idée de la création de *Studio Ijambo* (parole sage en kirundi) remonte à 1994, au moment où au Rwanda voisin la *RTL* incitait ses auditeurs à la haine interethnique et les poussait au génocide. En s'imposant comme moyen de résolution des conflits, *Studio Ijambo* était en quelque sorte l'antithèse de la *RTL*. Le but de *Studio Ijambo* était de voir dans quelle façon, au Burundi, où il y avait beaucoup de tensions, beaucoup de méfiance et de crainte, on pouvait utiliser la radio dans le bon sens.

²⁸ Entretien avec le directeur de *Studio Tubane*: M B. Ntwari, Bujumbura, 12/12/2003.

<i>Burundi</i>		Radio, qui émet depuis l'Afrique du Sud en ondes courtes.	réconciliation nationale et évangélisation.	
----------------	--	---	---	--

3.3. Radios internationales

En dehors de ces radios déjà citées, les auditeurs ont la possibilité de suivre en modulation de fréquence les programmes des radios étrangères comme *Radio France Internationale (RFI)*, captée sur FM depuis 1998, la *British Broadcast Company (BBC)*, captée depuis 2000 et la *Voix d'Amérique (VOA)*. La *BBC* et la *VOA* donnent des informations en kirundi, et de ce fait jouissent d'une audience importante.

Pour ce qui est des radios internationales, le gouvernement ne peut pas interdire des émissions. Leur vision reste celle de l'étranger mais enrichie par la collaboration des journalistes sur place. En ce qui concerne l'impact des radios, les radios locales priment, mais les radios internationales sont plus professionnelles, plus objectives et mieux balancées.

3.4. La différence entre radios publiques et les radios privées

La différence entre les radios privées et la *radio nationale* consiste dans le fait que la *radio nationale* donne plus d'informations institutionnelles et que les radios privées complètent ces informations en donnant d'autres points de vue, comme ceux de l'opposition et de la population. Ainsi, les gens ont une image assez complète car ils écoutent souvent les deux. Il faut dire qu'il existe une confusion entre les médias publics et les médias gouvernementaux. Normalement, la *radio nationale* est une radio publique qui devrait être au service du public burundais et non seulement au service du gouvernement comme cela a été longtemps le cas. Cependant, l'émergence des radios privées a amené la *RTNB* à aller plus loin que d'être juste le porte-parole du gouvernement, car sinon elle perdrait des auditeurs. La concurrence des radios privées a donc eu un effet positif sur l'évolution de la *RTNB*.

En ce qui concerne les radios privées, c'est *Studio Ijambo*, création de l'ONG Search for common ground (Recherche des causes communes), qui a contribué à ouvrir l'espace d'expression d'une façon responsable et non pas comme en 1993 avec les «médias de la haine». Ce studio, en promouvant la paix et la réconciliation, a mis en place un standard de qualité et de responsabilité que les autres radios ont suivi. Ceci explique également que la plupart des radios diffusent des messages de paix et de réconciliation

Les radios privées ont produit un changement considérable dans le paysage audio, car avant il n'existait que la *radio nationale*. L'apport de l'éclosion rapide des médias privés a permis d'augmenter la qualité des programmes, d'agrandir l'offre et de diversifier l'information. Les radios

privées ont adopté une approche participative qui explique leur succès. La *RPA*, surtout, a adopté, en matière d'information, une ligne éditoriale qui intéresse d'abord et surtout le public moyen dans ses préoccupations quotidiennes de sécurité, d'alimentation, d'habillement, d'éducation, d'environnement, etc. Les auditeurs y recourent aussi pour dénoncer d'éventuelles injustices dont ils sont victimes²⁹.

L'impact des radios ne fait qu'augmenter et il devient difficile de faire quelque chose qui ne puisse être contrôlé, ce qui fait que les politiciens sont plus regardants dans leurs agissements. En plus, la radio est très écoutée; 85% de la population écoute la radio régulièrement. La radio est devenue un outil important dans l'évolution d'un esprit critique car, grâce à la multitude de radios, la population a accès à plusieurs sources d'information. En plus, les radios dénoncent les abus, posent des questions osées aux responsables politiques et font des débats sur des sujets tabous en rompant ainsi le silence autour de certains sujets. On peut dire que les radios ont entamé une évolution très importante au Burundi, de sorte qu'elles ont changé la face de ce pays et qu'elles ont renforcé le processus démocratique.

Concernant le financement, celui des médias publics est partiellement garanti par l'Etat, tandis que le financement des médias audiovisuels privés dépend des ONG internationales et de quelques membres de la société civile. Ces derniers ne bénéficient d'aucune facilité de la part des pouvoirs publics. Ils paient également à l'Etat des frais d'exploitation de fréquences élevés. Ces médias éprouvent des problèmes financiers et se trouvent dans une position de dépendance totale vis-à-vis des bailleurs de fonds étrangers, ce qui rend leur existence précaire. Il n'est pas évident de trouver une solution à cette dépendance dans un contexte de crise tant socio-politique qu'économique.

4. EVOLUTION DE LA LIBERTE D'EXPRESSION

Nous donnons ici un aperçu de l'évolution de la liberté d'expression pour ce qui est des médias audiovisuels. Nous commençons avec l'année 1992 dans laquelle la constitution autorise le multipartisme et le décret-loi n°1/10 permet la naissance des médias privés. Or, l'apparition des premières radios privées se fait attendre jusqu'à l'année 1995 et ce n'est qu'à partir de 2000 que la plupart des radios privées voient le jour.

4.1. Ouverture politique et début d'une liberté d'expression: période 1993-1996

²⁹ MFURANZIMA, G., "Modes d'accès aux médias et la communication des différents acteurs de la société burundaise". *Actes du forum des états généraux de la communication au Burundi*, tenu à Bujumbura du 13 au 15 décembre 2001, p.30.

Avec l'avènement du multipartisme, la liberté d'expression a nettement progressé, notamment grâce aux efforts de la presse privée et de quelques journalistes de la presse publique. Cette ouverture a contribué à poser les bases d'un débat contradictoire jusque là totalement inédit³⁰.

Le nouveau pouvoir, issu des élections démocratiques en 1993, le *Front pour la démocratie au Burundi* (FRODEBU) avec comme président Ndadaye faisait savoir qu'il était «prêt à donner plus de liberté d'expression au peuple pour qu'il puisse s'exprimer à travers des médias de la manière la plus détendue possible et de dire ce qu'il pense de l'autorité»³¹. Or, malgré les bonnes intentions, l'immixtion du pouvoir politique dans les organes d'informations du secteur public ne disparut pas. Très vite, des cas de censure, d'intimidations, et de limogeages se sont manifestés.

En plus, la nouvelle direction (FRODEBU) de la *RTNB* tenta de compenser l'infériorité numérique des journalistes hutu au sein du service public par une forte censure sur les journalistes tutsi. Mais après la mise en place de la Convention de gouvernement, la direction générale de la *RTNB* retomba entre les mains du *Parti de l'unité pour le progrès national* (UPRONA). La *RTNB* fut ainsi le théâtre d'affrontements permanents, le camp des journalistes tutsi opposant une résistance féroce à l'autorité de tutelle restée entre les mains d'un ministre hutu. En ce qui concerne la censure, on peut citer le refus de diffuser le reportage sur le retour d'exil en août 1993 de l'ancien président Jean-Baptiste Bagaza, l'interdiction de la musique rwandaise à l'antenne et l'ordre du ministre de la Défense de ne pas diffuser un programme sur la présence de candidats hutu rapatriés dans le concours d'entrée à l'Institut supérieur des cadres militaires (ISCAM)³². L'Association pour la promotion et protection de la liberté d'expression (APPLE) constata: «Il est déplorable que dans un contexte de renouveau démocratique, le gouvernement veuille encore juger la compétence des responsables de la presse publique sur leur seule capacité et leur zèle à promouvoir le programme et les intérêts du parti au pouvoir et du gouvernement»³³.

Les années qui ont suivi l'assassinat du président Ndadaye en octobre 1993 furent particulièrement violentes avec, en 1995, des cas d'assassinat de trois journalistes³⁴. A l'exemple des médias de la haine du Rwanda, les réfugiés extrémistes hutu lancèrent à partir du Kivu la *Radio Démocratique*

³⁰ Voir article de PALMANS, E., "La liberté de la presse au Rwanda et au Burundi", in REYNTJENS, F. et S. MARYSSE *Annuaire des Grand Lacs 2002-2003*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp.47-70.

³¹ Propos cités par *L'Aube de la Démocratie* n°22 du 16 juillet 1993, REPORTERS SANS FRONTIERES, *Rapport Burundi*, août 93, p.6.

³² REPORTERS SANS FRONTIERES, *Rapport Burundi*, août 93.

³³ Cité par RSF, *Ibidem*, p.21.

Rutomorangingo, prenant de vitesse le projet de l'UPRONA de lancer *Radio Tanganyika*, qui ne put jamais aboutir. *Radio Rutomorangingo* n'émettait qu'épisodiquement et restait difficilement audible, sauf sur les hauteurs³⁵. Ainsi le paysage médiatique était envahi par une presse engagée politiquement et ethniquement derrière les partis politiques. Afin de faire face à cette situation de graves tensions, plusieurs radios privées à vocation humanitaire et de paix ont été créées tel que *Studio Ijambo* et *Radio Umwizero* (devenue *Radio Bonasha FM*). Leur objectif était de rétablir l'équilibre entre les médias burundais.

4.2. L'obsession générale du contrôle politique: période 1996-2000

Avec le putsch du 25 juillet 1996 par le Major Buyoya, le Burundi est passé d'un extrême à l'autre. La volonté de mettre fin aux appels à la haine ethnique et de préserver l'unité nationale était devenue le prétexte d'une censure permanente et surtout d'une manipulation systématique des médias publics en fonction de l'agenda politique du gouvernement³⁶.

Les partis politiques étaient suspendus et la presse écrite privée n'avait plus de raison d'être puisqu'elle dépendait de ces mêmes partis³⁷. Un décret-loi sur la presse a été promulgué le 21 mars 1997, qui était le plus contraignant que le Burundi ait connu. Alors que le Major Buyoya avait initié la liberté de la presse en 1992, cette fois-ci, la liberté de la presse était sous haute surveillance. De manière générale, la pression se ressentit plus particulièrement sur les médias audiovisuels publics que sur la presse écrite. Selon la ligue Iteka «la RTNB continua à censurer sans véritable règle de référence et souvent en tentant de moduler les programmes à ce qui paraîtra acceptable par le gouvernement, considéré comme 'patron' ou 'propriétaire' des médias publics»³⁸.

Les cas de censure furent nombreux. Au cours de la seule année 1999, six programmes produits par le *Studio Ijambo* diffusés à la RTNB ont été partiellement ou totalement censurés.

³⁴ Deux journalistes de la RTNB et un journaliste sud-africain de *Worldwide Television News* ont été tués.

³⁵ "Burundi: les enjeux du débat. Partis politiques, liberté de la presse et prisonniers politiques.", Nairobi/Bruxelles, Rapport ICG Afrique n°23, 12 juillet 2000, p.30.

³⁶ *Ibidem*.

³⁷ Voir article de PALMANS, E., "La liberté de la presse au Rwanda et au Burundi", in REYNTJENS, F. et S. MARYSSE, *L'Afrique des grands lacs. Annuaire 2002-2003*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp.47-70.

³⁸ Ligue burundaise des droits de l'homme-Iteka, "Aux confins de l'espoir ou du désespoir, le Burundi à la croisée des chemins", *Rapport annuel sur les droits de l'homme*, Bujumbura, avril 2000.

On a pu néanmoins constater une évolution sur les ondes de la *RTNB*. Des émissions comme “Focus” diffusée à la télévision faisaient preuve d’un courage trop rare. Les leaders politiques de tout bord (sauf le PARENA et les autres extrémistes tutsi qui semblent avoir été invités plusieurs fois et avoir refusé d’y participer), y étaient interpellés par les auditeurs et s’expliquaient sur des sujets aussi sensibles que le génocide, l’accord de paix, ou la réforme de l’armée³⁹.

4.3 La première ‘tranche’ de la transition politique (2001-2003): censure de la voix de l’opposition

Sur le plan politique, le premier novembre 2001, le gouvernement de la première phase de la période de transition sous la présidence de Buyoya fut installé comme il était prévu dans l’Accord d’Arusha, signé en août 2000. Les années 2001 et 2002 ont été dominées par une controverse sur les négociations de paix d’Arusha. Les événements qui illustrent cette controverse étaient couverts par *Radio Bonesha* au moment où la radio officielle les censurait. *Radio Bonesha* a également joué un rôle de premier plan dans la diffusion de l’Accord d’Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi.

Avant l’installation du gouvernement de transition, la tentative manquée de coup d’Etat, en avril 2001, rappela au gouvernement l’importance et l’utilité des médias en période de crise. Le 18 avril 2001, des soldats ont investi la *RTNB* et ont annoncé la destitution du président Pierre Buyoya et de son gouvernement. Afin de dénoncer ce coup d’Etat, le gouvernement a fait appel aux radios privées et ainsi le ministre de la Défense a annoncé sur *Bonesha FM* que «l’armée est en train de reprendre en main la situation»⁴⁰. Un journaliste d’une radio privée a affirmé que les médias «ont fait leur travail professionnellement», et espérait que désormais l’armée ne considérerait plus les journalistes de la presse indépendante comme les «complices de l’ennemi»⁴¹. Or, en dehors de cette période de crise, pendant laquelle le gouvernement a eu besoin des médias privés, les journalistes ont été victimes de la répression de l’armée burundaise. Plusieurs d’entre eux ont été brièvement interpellés⁴² ou agressés alors qu’ils tentaient de couvrir les

³⁹ “Burundi: les enjeux du débat. Partis politiques, liberté de la presse et prisonniers politiques.”, Nairobi/Bruxelles, *Rapport ICG Afrique n°23*, 12 juillet 2000, p.31.

⁴⁰ REPORTERS SANS FRONTIERES, *Rapport annuel 2002*, Burundi.

⁴¹ REPORTERS SANS FRONTIERES, *Rapport annuel 2002*, Burundi.

⁴² En mars 2001, Gabriel Nikundana, journaliste de *Bonesha FM*, et Abbas Mbazumutima, le rédacteur en chef de la station, ont été arrêtés pour avoir diffusé une interview d’Anicet Ntawuhiganayo, le porte-parole des Forces nationales de libération (FNL). Les deux journalistes ont été accusés «d’incitation à la désobéissance civile», en vertu de l’article 44 de la loi sur la presse. Deux journalistes de *Bonesha FM* ont été emprisonnés en février 2001 après

activités de l'opposition. Des caméras et des appareils photographiques ont été confisqués⁴³.

En 2002, la situation ne s'améliora pas. Le climat politique particulièrement tendu incita les autorités à prendre des mesures très restrictives. Un journaliste de *Studio Ijambo* a été brièvement détenu et battu au cours de sa détention en mars alors qu'il rassemblait des informations sur une réunion du PA-Amasekanya, un groupe extrémiste tutsi⁴⁴. La *RPA* a été également menacée de fermeture si elle continuait d'enquêter sur le meurtre en novembre 2001 du directeur de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au Burundi, Kassi Manlan⁴⁵. Cependant, grâce à la pression de la *RPA*, ce dossier a évolué dans le bon sens et des personnes non coupables ont été libérées. En plus, le 16 mai, le ministre de la Défense, le colonel Cyrille Ndayirukiye, interdit aux médias de publier ou de diffuser des interviews de rebelles. Selon lui, la «diffusion d'interviews des insurgés revient à les aider dans leur effort de guerre»⁴⁶. Selon l'Observatoire de l'action gouvernementale, une organisation locale indépendante, «la mesure des autorités est une entrave à la liberté de diffuser des informations, d'autant plus que le gouvernement a déjà pris la décision de négocier avec les groupes armés»⁴⁷.

4.4. Deuxième partie de la transition politique (2003-): une liberté d'expression accrue

La passation de pouvoir de Pierre Buyoya à Domitien Ndayizeye, seconde étape dans l'application de l'Accord d'Arusha, s'est déroulée dans le calme et la sérénité. Cependant, l'alternance ne suffit pas à ramener la paix. L'obstacle qui s'oppose encore à la paix est la rébellion. Un grand pas dans la bonne direction est la signature de l'accord de paix par le CNDD-FDD et son entrée dans le gouvernement avec un nouveau ministre de la Communication

avoir diffusé une interview d'un porte-parole d'un mouvement rebelle. De même, le responsable de la *RPA* a connu des tracasseries sévères le 19 octobre 2001 pour avoir parlé avec des soldats sud-africains de l'Unité Protection des personnalités rentrant d'exil.

⁴³ En mai 2001, le matériel de reportage de plusieurs journalistes de la *RPA* – Fidel Gahungu, Roger Havyarimana, Jean-Claude Nahirya, Merveille Sindayigaya et Emmanuel Ndamwizigiye – a été confisqué par des militaires. Les journalistes n'avaient pas les autorisations militaires et administratives nécessaires pour circuler dans le nord du pays, où des rebelles étaient en conflit armé avec les autorités de Bujumbura. Les journalistes faisaient un reportage sur les populations sinistrées des collines de la région.

⁴⁴ REPORTERS SANS FRONTIERES, *Rapport annuel 2003*, Burundi.

⁴⁵ Des hautes autorités tant civiles que policières seraient impliquées dans l'assassinat de l'ancien représentant de l'Organisation mondiale de la santé au Burundi, Dr Kassi Malan tué en novembre 2001.

⁴⁶ REPORTERS SANS FRONTIERES, *Rapport annuel 2003*, Burundi.

⁴⁷ *Ibidem*.

issue du CNDD-FDD⁴⁸. Actuellement, il ne reste que l'aile Rwasa des FNL qui refuse la négociation et qui poursuit le chemin de la violence.

Au niveau de la liberté de l'expression dans les médias audiovisuels, on constate actuellement une situation différente des années précédentes. Sous le régime du président Buyoya, il était difficile d'obtenir cette liberté. Par exemple, le 4 mars 2003, il a ordonné aux radios de ne plus diffuser les propos et même une paraphrase des rebelles burundais qui n'ont pas encore accepté d'être cantonnés. Ceci montre la volonté du gouvernement de les museler, imposant un black-out sur toute information de source opposante. La raison justifiant cette interdiction se trouve dans le fait que le Burundi est en situation de guerre. Or, les journalistes estiment indispensable d'accorder la parole à tout le monde, pour autant qu'il donne des messages qui vont dans le sens de faire avancer le processus de paix au Burundi⁴⁹. Avec le changement de régime le 1^{er} mai 2003 et l'arrivée du président Domitien Ndayizeye, une plus grande liberté se conquiert petit à petit. L'information est de plus en plus équilibrée grâce aux nombreuses radios privées qui gagnent en maturité professionnelle.

Malgré l'avancée, quelques difficultés subsistent encore comme des tabous sur des sujets sensibles et les tracasseries à l'endroit des journalistes pour des informations répandues, surtout sur les dossiers sensibles de l'Etat⁵⁰. En plus, les problèmes qui persistent se trouvent dans le fait que la nouvelle loi de la presse contient encore des articles ouverts à des interprétations négatives pour les médias⁵¹. Ainsi, les médias publics ne peuvent pas aborder

⁴⁸ Un nouveau ministre de la Communication et porte-parole du Gouvernement burundais, M. Onésime Nduwimana, a été nommé le 23 novembre 2003. Cet ingénieur des Ponts & Chaussées est un membre influent du mouvement ex-rebelle CNDD-FDD (Conseil National de Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie, aile de Pierre Nkurunziza), dont il était le porte-parole en Europe. Le nouveau ministre burundais de la Communication entre au gouvernement en vertu d'un décret présidentiel qui met en place une nouvelle équipe gouvernementale dans le cadre d'accords de cessez-le-feu signés entre le gouvernement de transition du Burundi et le mouvement rebelle. Il remplace à ce poste M. Albert Mbonerane également du CNDD-FDD (aile de Léonard Nyangoma), qui prend le portefeuille de l'Aménagement, de l'Environnement et du Tourisme.

⁴⁹ "Radios, taisez-vous!", *Amani*, juin-juillet 2003, pp.24-25.

⁵⁰ "Synthèse du rapport semestriel 2003 sur la situation des droits de l'homme au Burundi", Iteka, septembre 2003, p.5.

⁵¹ L'assemblée nationale de transition a adopté le projet de la nouvelle loi de la presse le 7 août 2003. La nouvelle loi de la presse est plus complète que celle de 1997 et plus favorable aux médias. Par exemple, la clause de conscience est reconnue donc si la ligne éditoriale d'un média change, le journaliste peut démissionner et doit être indemnisé. La protection des sources est reconnue. Il ne faut plus demander une autorisation préalable afin de pouvoir fonder un journal ou une radio, une déclaration suffit. Le dépôt préalable n'est plus nécessaire. Cependant, il reste des articles douteux dans la nouvelle loi de la presse (2003) comme par exemple les articles 10 et 11 qui restreignent la liberté de la presse en interdisant de soulever certains sujets. On ne peut par exemple pas dénoncer les abus des ministres. En plus, les pénalités prescrivent des amendes trop élevées.

n'importe quel sujet et les médias privés reçoivent parfois des menaces. Ceci s'est fait quand les médias privés ont franchi l'interdiction de donner la parole aux rebelles. Le 13 septembre 2003, le ministre de la Communication, Albert Mbonerane, a ordonné la suspension des émissions de *Radio Isanganiro* pour une période de sept jours parce que l'émission "Mosaïque" a fait intervenir dans le débat le porte-parole des FNL, M. Pasteur Habimana, alors que ceci était verbalement interdit par le gouvernement. Les autres radios privées ont décidé de soutenir la consoeur *Isanganiro* et ont refusé de diffuser leurs programmes le temps que *Radio Isanganiro* était fermée et ont boycotté ainsi les activités gouvernementales. En plus, la société civile et le public ont condamné la fermeture de la *Radio Isanganiro*. Trois jours après la suspension de *Radio Isanganiro*, la *RPA* a franchi le rubicon en diffusant à son tour une interview du porte-parole des FNL. Résultat, la *RPA* a été également suspendue. L'agitation était à son comble dans l'opinion et l'affaire a pris une allure d'affaire d'Etat. La frustration du public était d'autant plus grande que la suspension de ces radios et le black-out de leurs collègues coïncidaient avec un important sommet à Dar-Es-Salaam pour finaliser un accord entre le gouvernement et le CNDD-FDD afin d'arrêter la guerre. Les tensions étaient telles que le Conseil national de communication (CNC) a tranché, en vertu de la loi 32 de la loi sur la presse, qui lui donne la latitude de confirmer ou d'infirmer une mesure prise par le ministre. Le CNC a reconnu au gouvernement la prérogative de prendre des mesures afin de gérer le pays en période de guerre, tout en limitant à 5 jours la suspension de *Isanganiro*. Après, c'est le ministre de la Communication qui a levé la mesure qui frappait la *RPA*⁵².

Les leçons tirées de cet événement ont montré que le gouvernement burundais est toujours tenté de censurer les médias mais aussi qu'il ne fait pas ce qu'il veut. Il n'existe pas de loi qui exclut un quelconque citoyen du dialogue radio et donc la mesure du gouvernement relève de l'arbitraire. En plus, la radio ouvre un espace de dialogue et l'interdiction de ce dialogue peut mener à d'autres façons de s'exprimer, comme la violence. Si les rebelles peuvent se faire écouter, eux aussi vont faire un effort pour écouter les autres. Si au contraire, on ferme le micro aux FNL, les rebelles se font entendre par la voix du canon. Les radios ne veulent pas faire la propagande des rebelles mais veulent contribuer aux négociations avec les rebelles. En plus, la population doit être préparée aux changements et à l'introduction des rebelles au gouvernement. Par cette expérience, les radios privées ont compris que le droit s'arrache, et elles ont montré qu'elles sont plus fortes lorsqu'elles se serrent les coudes pour défendre la liberté d'expression. Cette affaire montre

⁵² "Touche pas à mon micro!", *Amani*, septembre-octobre 2003, p.31.

que les autorités ne peuvent plus fermer les radios impunément; il existe une très grande solidarité parmi les journalistes⁵³.

5. FONCTION DES MEDIAS AUDIOVISUELS

5.1. Impact sur la vie politique

Le rôle des médias dans l'évolution de la vie politique se trouve dans le fait qu'ils sont un espace public de dialogue entre les dirigés et les dirigeants. En plus, au Burundi, les médias ont contribué à informer la population concernant les négociations d'Arusha et ils ont ainsi aidé à mettre la transparence sur ce qui se passe à l'extérieur. Ils ont également aidé la population à s'exprimer et ils l'ont préparée aux évolutions politiques comme l'insertion des rebelles dans le gouvernement. C'est à travers les médias que le rapprochement des différents groupes a été facilité. En plus, en cas de violation des droits de l'homme, la population se plaint auprès des radios car ce sont les radios qui dénoncent les injustices. Plusieurs radios donnent la parole à l'homme de la rue permettant ainsi aux 'sans voix' de s'exprimer sur leurs problèmes.

La population, habituée à la pensée unique sous le parti unique, n'a pas développé un esprit critique, ce qui renforce l'importance de la pluralité des sources d'information et l'importance de la bonne information. Des médias responsables et conscients peuvent faire avancer les choses en forçant les politiciens à donner des solutions aux problèmes sociaux: «Notre rôle de journaliste est d'obliger les personnalités politiques de s'exprimer sur les constats faits par la population. Ceux qui s'esquivent se discréditent d'autant», souligne Francine Gahimbare, journaliste de *Studio Ijambo*⁵⁴.

En guise d'exemple, la *Radio Isanganiro* fait écouter les vœux et préoccupations de la population et accuse le gouvernement si ce dernier n'a pas atteint les objectifs qu'il a promis. Par exemple, dans le domaine économique, elle dénonce les malversations, au niveau des réformes institutionnelles, elle dénonce le manque de participation de la population dans la création des projets de lois. En effet, le gouvernement n'organise pas de débats au niveau de la population concernant les projets de loi comme le code électoral, le code foncier, le code des personnes, etc. Pour contrarier ce manque de participation de la population, la radio organise des émissions participatives pendant lesquelles les journalistes vont sur le terrain et laissent la population s'exprimer à travers le téléphone portable et Internet en ce qui concerne les Burundais de la diaspora.

⁵³ *Ibidem*.

⁵⁴ FIQUET, B., "Studio Ijambo: un micro tendu aux femmes", *Clara Magazine*, n°73, septembre 2002, p.22.

Studio Ijambo produit également des programmes interactifs permettant aux auditeurs de s'exprimer à travers le téléphone ou des lettres. Pour ceux sans accès aux téléphones, les journalistes vont sur place pour demander les opinions de la population à tous les niveaux de la société. Ainsi, les programmes donnent une voix à ceux qui sont souvent marginalisés. Les programmes ont connu des cas de censure, surtout quand il s'agissait des questions concernant la bonne gouvernance, la corruption, la torture, et quand on a essayé de pointer du doigt certaines autorités. Or, dans la plupart des cas, *Studio Ijambo* parvient à transmettre le message à travers le feuilleton, à travers le drame et à travers le théâtre, message qui est très subtil, qui est compris par l'audience mais qui complique le travail de ceux qui censurent.

5.2. Rôle des médias audiovisuels dans le processus de paix

Les médias ont un rôle de première ligne aussi bien dans la prévention et la résolution des conflits que dans la réconciliation et la reconstruction des sociétés qui sont ou ont été affectées par des guerres civiles ou autres. La communication, comme un processus d'échange entre les partenaires sociaux, est essentielle pour établir le dialogue social. L'absence de dialogue, dans un contexte de crise, est le terrain d'élection des rumeurs et de la désinformation. Sans des informations correctes et équilibrées, des rumeurs deviennent la base sur laquelle les gens décident d'agir. C'est pour cela que le dialogue devient la façon de résoudre le conflit et de construire la paix⁵⁵.

En ce qui concerne le rôle de la radio dans la réconciliation, les radios émettent des magazines en faveur des réfugiés et des sinistrés, des magazines publics avec des panels de discussions, des émissions avec une ouverture sur l'opposition armée et non armée et même les rebelles. Les radios ont fait comprendre l'importance de donner la parole également aux groupes de l'opposition. Les médias burundais sont de plus en plus conscients du rôle actif qu'ils peuvent jouer dans la construction de la paix. Ils ont décidé d'aider la population à surmonter les divisions ethniques qui existent toujours. Ainsi, la radio est utilisée directement comme un outil de prévention de conflits, en parallèle avec des conférences, des ateliers de travail et d'autres méthodologies traditionnelles de résolution de conflits.

Afin d'illustrer ce rôle des médias audiovisuels dans le processus de paix et de réconciliation, nous présentons quelques radios qui essaient de mettre en pratique cette mission.

Ainsi, la *radio nationale* émet plusieurs programmes centrés sur la paix et la réconciliation nationale: magazine pour la paix ("Rondera

⁵⁵ SLACHMUIJLDER, L., NKURUNZIZA, N., "Radio Isanganiro and Studio Ijambo in Burundi, Using radio for peacebuilding", *The role of media in peacebuilding: Focus on Africa*, Search for Common Ground.

Amahoro”), le magazine du dialogue social (“Yagira Abandi”)... Dans cette tâche consistant à inviter les Burundais à privilégier la paix à la guerre, la *RTNB* est épaulée par d’autres radios⁵⁶. Comme il ressort de la présentation des médias privés, plusieurs radios ont comme but la diffusion des messages de paix et de réconciliation. Ceci à travers des débats, des tables rondes ou des théâtres et feuilletons radiophoniques. Ainsi, *Radio Bonesha* joue un rôle dans le processus de réconciliation en soulevant des débats concernant les négociations de paix et en servant de tribune d’expression pour toutes les tendances. La même chose vaut pour la *RPA* qui vise également la promotion du retour à la paix et l’encouragement des solidarités positives dans la population. Pour ce qui est de *Studio Ijambo*, le processus de paix est couvert depuis le commencement dans les programmes “Amasanganzira” et “Express”, et ils suivent de près l’évolution des choses pendant la phase actuelle de gouvernement de transition. Un autre programme, “Inkingi y’ubuntu”, relate l’histoire de gens qui, pendant la crise, ont pris des risques pour sauver la vie d’une personne d’un autre groupe ethnique. Le feuilleton populaire “Umubanyi niwe muryango” (les voisins sont votre famille) évoque les difficultés quotidiennes de deux familles voisines, l’une hutu, l’autre tutsi, qui s’efforcent de sauvegarder leur amitié dans un contexte de violences ethniques généralisées. Ce feuilleton a commencé juste en pleine crise quand les gens d’ethnies différentes ne pouvaient plus se parler, et se méfiaient les uns des autres⁵⁷.

Ce rôle des médias dans le processus de paix et de réconciliation n’est pas seulement illustré par les émissions de ces radios mais également par les ateliers de formation, organisés dans ce cadre. Ainsi, un atelier de formation sur les médias et la construction de la paix a été organisé du 19 au 27 janvier 2004 au Burundi⁵⁸. Cet atelier avait comme but de renforcer la capacité des journalistes dans la couverture des conflits, de provoquer la sensibilité au conflit et surtout d’être journaliste pour la paix⁵⁹.

6. L’AUDIENCE

L’étude de l’audience est la partie la plus difficile de l’étude de la radio en Afrique noire; c’est pourtant la plus utile, mais c’est aussi celle dont les résultats sont les plus incomplets et les plus éphémères.

⁵⁶ CHRETIEN, J-P. et MUKURI, M., *Burundi, la fracture identitaire. Logiques de violence et certitudes «ethniques»*, Paris, Karthala, 2002.

⁵⁷ MFURANZIMA, G., “La presse dans un pays à la recherche de la paix”, Conférence au Centre Jeunes Kamenge, Bujumbura, 20 juin 2002.

⁵⁸ L’atelier a été organisé par l’Institut Panos Paris, *Studio Ijambo* et l’Agence intergouvernementale de la francophonie.

⁵⁹ “Burundi: Médias et construction de la paix dans les pays en conflits armés”, Lettre d’information Africentr@lemédias, <http://www.panosparis.org/fr/newsletter.php>.

Au Burundi, la radio a, depuis son introduction en 1960, joué un rôle prédominant de par sa rapidité et sa capacité à toucher un grand public. Au Burundi la radio rythme la vie de la population, notamment de ceux qui possèdent un poste récepteur. Les paysans s'efforcent d'acheter un poste de radio qui est devenu un signe de modernité, d'évolution et d'ouverture sur le monde. Les journaux parlés, en particulier, constituent des rendez-vous importants d'écoute. La radio a permis sur le plan national de forger des opinions sur les situations les plus diverses⁶⁰.

Dans une enquête du ministère de la Communication sur la consommation de l'information au Burundi effectuée en mars 2000, il apparaît que la *radio nationale* était bien écoutée par l'ensemble de la population (96.10% des personnes enquêtées), mais le degré de satisfaction était relativement faible (53.90%). Les auditeurs étaient surtout intéressés par des émissions éducatives. Les mêmes auditeurs ont estimé que la communication n'était pas libre à la *radio nationale* et que l'information visiblement censurée ne les attire pas. D'où un engouement pour les radios privées libres (*Bonesha FM, RPA*) et les stations de radios étrangères (*RFI, BBC, VOA*). Ces stations de radio tant locales qu'internationales étaient écoutées dans cet ordre d'importance: *BBC* (54.50%), *Radio Bonesha FM* (41.90%), *VOA* (33.70%), *RFI* (29.30%)⁶¹. Une année plus tard (mai 2001), une enquête menée par une université américaine attribua à la *Radio Bonesha FM* la première place avec un score de 67% de taux d'écoute alors que la *RTNB* était à 39,8%⁶².

7. OBSTACLES A LA RADIODIFFUSION

7.1. Contraintes économiques

⁶⁰ MFURANZIMA, G., "Modes d'accès aux médias et la communication des différents acteurs de la société burundaise". *Actes du forum des états généraux de la communication au Burundi*, tenu à Bujumbura du 13 au 15 décembre 2001, p.21.

⁶¹ MFURANZIMA, G., *op. cit.*, pp.27-28.

⁶² Kavumbagu, J.-M., "A travers les méandres de l'exercice du droit d'informer", Ligue Iteka, <http://www.ligue-iteka.bi>.

Sur le problème lié à l'environnement social et politique du journaliste, que nous avons illustré plus haut, se greffe un autre obstacle: l'exigüité de la surface financière et l'inadéquation des conditions de travail⁶³.

D'une manière générale, les médias burundais ne représentent pas un enjeu économique significatif. Les opérateurs économiques au Burundi ne s'engagent guère dans ce secteur. Ils soutiennent néanmoins indirectement les médias privés en tant que principaux acheteurs de la presse privée et par les recettes publicitaires qu'ils apportent⁶⁴. Or, la publicité, qui pourrait être une source de revenus pour les médias, n'est pas bien développée au Burundi. Le développement de la publicité se heurte à la structure même de l'économie burundaise soumise à un régime peu concurrentiel. La plupart des entreprises n'ont pas de concurrents et prévoient rarement ou pas du tout un budget de publicité. Le principal problème reste, par ailleurs, les faibles revenus de la population.

Les problèmes financiers observés dans un contexte de crise compliquent la vie des médias et des services qui les appuient. Ils se heurtent avant tout à l'importation et à l'accès des équipements de base. Pour les radios: équipements des studios de production et d'émission, équipements modernes numériques, fongibles (cassettes, bandes magnétiques, ...). Outre que ces matériaux d'équipement coûtent cher en devises pour un pays meurtri par la crise, l'acheteur y ajoute les droits de douanes variant entre 12 et 40%, une taxe de transaction de 17% et une taxe de service de 6%. En plus, les équipements des médias publics (audiovisuel et presse écrite) ne sont plus adaptés aux exigences du métier, faute de moyens et de techniciens qualifiés, capables d'assurer la maintenance. La plupart des radios travaillent encore avec le système analogique au lieu de faire le montage numérisé⁶⁵.

La nouvelle loi sur la presse de 2003 prévoit un fonds pour les médias privés, ce qui peut être vu comme une contrainte par ces derniers, car s'ils reçoivent de l'argent de l'Etat, ils seront également sous contrôle de l'Etat. Le fonds sera donc plutôt sous forme d'exonération de taxes. Ainsi, les prélèvements seraient opérés sur la consommation d'essence, d'eau, d'électricité. A cela s'ajoutera une aide indirecte sous forme d'avantages fiscaux, douaniers et d'autres. Par exemple, l'importation des équipements de base sera exonérée de droits.

7.2. Autres obstacles

⁶³ "Médias et reconstruction de la paix dans la région des Grands Lacs", Institut Panos, Nairobi, 22-24 avril 2002.

⁶⁴ PHILIPPART, M., *L'état des médias au Burundi*, Paris, Groupe de Recherche et d'échanges technologiques, octobre 2002.

⁶⁵ *Ibidem*.

Au niveau de la formation, on constate que la profession a souffert de la crise qui a forcé certains des meilleurs journalistes à l'exil. D'autres ont été sollicités par des radios étrangères comme *RFI*, *BBC*, *Deutsche Welle* pour des raisons économiques. De plus, on observe qu'il existe une absence de professionnalisme dans certains médias tant publics que privés, qui conduit à l'amateurisme, aux dérapages et au sensationnel, et que beaucoup de journalistes ne savent pas exploiter les services offerts par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans ce cadre, la fermeture de l'Ecole de journalisme de Bujumbura en 1991 qui avait formé 120 journalistes est à déplorer⁶⁶. Par conséquent, les journalistes sont formés sur le terrain. Parfois il y a un manque d'objectivité et de rigueur. Les journalistes donnent parfois des informations non nuancées et transgressent les règles de la déontologie en parlant de la vie privée des gens. En plus, la maîtrise de la langue et de la déontologie⁶⁷ n'est pas toujours évidente et la plupart des journalistes sont des 'généralistes' avec un manque de capacité dans le domaine du journalisme d'investigation et de spécialisation dans des domaines spécifiques. Ainsi, les médias sont dominés beaucoup plus par l'actualité politique et il y a absence d'information spécialisée.

En plus, il n'y a pas de politique de communication claire alors que la communication est un élément fondamental pour la reconstruction du tissu social et un facteur décisif de développement et de cohésion sociale.

8. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons essayé de donner une image du paysage audiovisuel au Burundi, tout en rendant compte de son contexte et de son rôle dans la société. Etant donné que la radio atteint un grand public, contrairement à la presse écrite et à la télévision, ce média a un impact réel dans la société. Contrairement à ce qui s'est passé au début des années '90, période de la démocratisation et de la libéralisation des médias, où ceux-ci servaient à promouvoir la haine ethnique, on constate actuellement que la plupart des médias s'engagent dans la promotion de la paix et de la réconciliation. Comme il a été illustré dans cet article, de nombreuses radios privées ont été créées les dernières années avec l'objectif principal de contribuer à la création d'une culture de paix et de tolérance. Suivant

⁶⁶ MFURANZIMA, G., "Modes d'accès aux médias et la communication des différents acteurs de la société burundaise". *Actes du forum des états généraux de la communication au Burundi*, tenu à Bujumbura du 13 au 15 décembre 2001.

⁶⁷ Dans ce cadre, le Centre d'alerte et de prévention des conflits (CENAP) a été fondé par un groupe de journalistes et a comme but de servir en tant que garde-fou de la presse. Le centre veille sur l'éthique et la déontologie des discours de la presse et gère l'information par rapport au conflit car les médias peuvent aggraver ou améliorer la situation de la paix et de la réconciliation nationale.

l'exemple de *Studio Ijambo*, ces radios, telles que *Bonesha FM*, *RPA*, *Isanganiro*, diffusent des messages de paix et de justice sous formes de programmes politiques (tables rondes, débats) et des programmes de divertissement comme le théâtre, le feuilleton ... Ceci en visant une neutralité complète à travers la diversité tant dans l'information – toutes les voix sont représentées – que dans la composition de l'équipe journalistique – provenant des tendances diverses. En plus, ces programmes sont destinés à toute la population avec une attention particulière aux communautés de base. Parmi les objectifs de ces radios figure la volonté de faire écouter la voix des 'sans voix' et d'exiger des réponses de la part des autorités, mettant ainsi en place le dialogue entre les dirigés et les dirigeants.

Bien que les cas de censure persistent, surtout quand il s'agit des dossiers sensibles de l'Etat et des diffusions des propos des rebelles, l'espace de liberté d'expression s'est considérablement élargi la dernière année. Ceci s'explique partiellement par le changement du régime: de Buyoya à Ndayizeye, mais également par une solidarité accrue entre les radios, ce qui fait qu'un cas de censure ne passe plus inaperçu.

En plus, l'avènement des radios privées a eu une influence positive sur l'évolution de la *radio nationale* qui devient petit à petit une radio au service du public et non seulement au service du pouvoir. Pendant longtemps la *radio nationale* était considérée comme un instrument de propagande du pouvoir en place. Même si actuellement les émissions de la *radio nationale* se caractérisent encore par l'information protocolaire et gouvernementale, une certaine volonté se fait sentir pour adapter les programmes aux besoins de la population. Afin de ne pas perdre ses auditeurs, la *radio nationale* se voit obligée de suivre les tendances des radios privées et d'être donc plus diverse en ce qui concerne le contenu des programmes.

Actuellement, au Burundi, le défi, tant pour la *radio nationale* que pour les radios privées, reste de gagner une certaine indépendance économique vis-à-vis l'Etat pour la première et vis-à-vis les bailleurs de fonds étrangers pour les secondes. Ceci constitue une difficulté majeure dans une société marquée par la crise socio-politique et économique. Un autre défi à relever concerne le contenu des informations, leur qualité, leur fiabilité, mais aussi leur impact et leurs effets sur le public. Ceci sera de grande importance pour la couverture des élections démocratiques à la fin de la période de la transition politique en octobre 2004. Dans ce cadre, des ateliers de formation sont organisés afin de préparer les journalistes pour présenter les élections de façon objective et équilibrée. Or, la grande responsabilité se situe au niveau des acteurs politiques qui devront respecter les règles du système démocratique. Actuellement, les avis sont partagés au sujet du calendrier électoral qui prévoit les élections générales avant le premier novembre 2004. Pour les uns, le calendrier ne peut pas être respecté tant que les combattants

des ex-mouvements rebelles sont armés et que des FNL refusent la signature de paix. En plus, selon eux, les élections précipitées risquent de blanchir les criminels de guerre qui dominent la scène aujourd'hui⁶⁸. Pour les autres, il faut à tout prix respecter l'échéance fixée à Arusha car, selon eux, la transition a trop duré et le pays a besoin d'un chef élu, responsable devant le peuple, et d'une opposition politique capable de critiquer l'action gouvernementale. En plus, en absence d'élections à la date prévue, rien n'a été prévu, ce qui pourrait mener le pays dans une situation d'instabilité où personne ne pourrait maîtriser les incertitudes⁶⁹. Il faut donc, faire dores et déjà une réflexion sur une alternative crédible afin que le Burundi ne soit plongé dans un vide constitutionnel en novembre prochain.

Anvers, février 2004

⁶⁸ "La Ligue Iteka organise des débats au sujet des élections en 2004", Bujumbura, le 8 janvier 2004, <http://www.ldgl.org/080104bdi.htm>.

⁶⁹ RUKINDIKIZA, G., "A quand la fin de la transition au Burundi?", 20 février 2004, <http://www.burundi.news.free.fr/actualités/electionsnov.html>.